

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.00
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00
Conditions spéciales au mois et à la semaine.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.08
Une fois la semaine... 0.09
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE."

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 4 Décembre 1883

COURRIER

Aujourd'hui est le cinquante-neuvième anniversaire de la mort de Monseigneur Plessis, décédé à l'hôpital général de Québec.

Le rapport de l'élection de M. Allison ne lui donne qu'une majorité de quatre voix. L'élection sera immédiatement contestée.

L'honorable M. Bowell et sa famille sont partis, hier soir, de Belleville pour Los Angeles où madame Bowell doit passer l'hiver dans le but de rétablir sa santé.

Nous recommandons la lecture de la causerie médicale que nous publions aujourd'hui. M. le docteur V... y traite un sujet d'actualité, et y donne des conseils qu'il est de la plus haute importance de suivre.

Une grande assemblée des électeurs de Middlesex a eu lieu, hier soir, à Strathroy, et a acclamé le candidat conservateur, le docteur Roome. Bien que dans son château fort, le candidat libéral n'a pas osé se montrer à l'assemblée. Les discours ont été nombreux et éloquentes. L'honorable John Carling a parlé, l'élection du docteur Roome paraît assurée par deux cents voix de majorité.

NOS TERRES PUBLIQUES

L'honorable M. McPherson vient de signaler son entrée au ministère de l'intérieur par un acte important. Il s'agit de certaines réserves et surtout de la lisière de terrain dont on avait interdît l'accès aux spéculateurs, il y a déjà quel que temps, et qui sont aujourd'hui rouvertes à la colonisation. Cette lisière était large d'un mille de chaque côté de la ligne—sans comprendre toutefois les sections réservées au Pacifique—et le gouvernement avait voulu, nous le répétons, non pas entraver la colonisation, mais la protéger au contraire contre les entreprises de la spéculation.

Maintenant que le chemin de fer du P.ifique a presque atteint le pied des Montagnes Rocheuses, et que les dangers qu'offrirait autre fois la situation n'existent plus, ou à peu près, le gouvernement rétablit l'ancien ordre de choses. La presse grite-libérale qui dénonçait avec tant de violence la clôture de cette lisière de terrain, oubliant toujours que M. Mackenzie retira lui aussi du marché, 24 milles de chaque côté de la voie en 1874, et plus tard, en 1876, 35 milles de chaque côté encore de la ligne du télégraphe.

Et pourquoi, M. MacKenzie faisait-il alors cette réserve? Pour empêcher tout simplement l'invasion des Squatters, qui sont pour la plupart, aux gages des spéculateurs. En d'autres termes, les organes de la gauche qui n'ont jamais eu un seul mot de blâme à l'adresse du maître déposé, trouvaient mauvais sous le régime conservateur ce qu'ils approuvaient jadis sous le régime libéral.

Nous maintenons que les règlements relatifs aux terres publiques sont conçus dans un esprit beaucoup plus libéral que ceux de nos voisins, et la comparaison des deux

systèmes ne laisse aucun doute sur ce point.

Ainsi pour obtenir un homestead aux Etats-Unis, il faut avoir 21 ans, être citoyen américain, ou avoir signifié son intention de le devenir, puis occuper et cultiver son lot pendant cinq ans, avant de recevoir le titre nécessaire de propriété.

Dans le Minnesota et le Dakota, par exemple, il n'y a que deux prix, pour les terres appartenant au gouvernement, c'est-à-dire \$250 pour celles qui se trouvent dans les limites des réserves affectées aux chemins de fer, et \$1.25 pour les lots ordinaires. Le homestead, lorsqu'il est compris dans la zone des réserves ne se compose que de 80 acres, et le mot préemption veut dire le droit d'acheter un homestead, après l'avoir occupé et cultivé durant au moins un an.

Les frais d'inscription de homestead varient suivant les Etats et le prix des terres de \$18 à \$26, et de \$22 à \$34.

Enfin, quiconque possède 320 acres de terre ne peut avoir de homestead dans un autre Etat ou territoire, et les compagnies de chemin de fer vendent souvent leurs réserves à des prix exorbitants.

En Canada, il suffit d'être âgé de 18 ans, et de cultiver son homestead pendant trois ans pour obtenir un titre de propriété.

L'inscription du homestead qui mesure 160 acres, ne coûte que \$10 et le colon peut, en outre, acheter un nombre égal d'acres dans le voisinage immédiat à des prix variant de \$2 à \$2.50 l'acre, selon la distance des chemins de fer.

Ce droit de préemption diffère absolument, comme on le voit, de celui des Etats-Unis.

Le paiement n'est exigible qu'à l'expiration des trois années qui suivent la date de l'inscription; mais le colon a le privilège d'obtenir plus tôt sa patente en payant un certain prix au gouvernement et en prouvant qu'il a occupé et cultivé sa terre durant un an au moins.

Et ce qui distingue surtout notre loi, c'est la libéralité extrême dont fait preuve le gouvernement en permettant d'acquiescer plusieurs homesteads et préemptions. Le colon n'a qu'à remplir les conditions voulues pour avoir droit à un deuxième homestead après avoir acquis le premier.

N'avons nous pas raison de dire que le parallèle est tout à notre avantage.

Dans un prochain article, nous parlerons des sociétés ou compagnies de colonisation.

NOTRE COLLABORATION

Le Canada peut compter non seulement sur sa propre rédaction mais aussi sur une collaboration très étendue. Et dans cette collaboration figurent quelques unes de nos meilleurs plumes.

Comme les écrits des collaborateurs seront généralement signés, il sera ainsi facile de juger de leur valeur. Nous pouvons assurer que le Canada offrira un intérêt exceptionnel sous ce rapport.

Hier, nous avons commencé à publier la première d'une série de lettres de Montréal qui sont écrites par une plume aussi alerte que bien renseignée. Chaque semaine, nous insérerons l'une de ces lettres qui

contiendra souvent plus d'une pri-meur importante.

Nous voulons obtenir le paiement d'avance, mais nous entendons montrer que nous le méritons.

PAIEMENT D'AVANCE

Nous avons annoncé qu'à dater du premier janvier prochain, le Canada sera payable d'avance. Comme on peut s'abonner à la semaine ou au mois, et que nous donnons ainsi toutes les facilités de paiement, personne ne saurait trouver à y redire. D'ici à cette date nos lecteurs pourront juger si notre journal mérite ou non l'encouragement du public.

Quant aux souscripteurs en dehors de la ville, ils peuvent souscrire pour deux mois en nous envoyant 50 cents, ou pour quatre mois en nous faisant parvenir une piastre. On sait que l'abonnement est de trois piastres par an, ce qui est un prix aussi peu élevé que possible. A ceux, qui pendant le mois de décembre nous enverront le prix de la souscription pour une année, nous daterons l'abonnement à partir du premier janvier prochain, leur donnant ainsi le journal pendant treize mois pour \$3.00 seulement.

Aux abonnés qui doivent un an et plus et qui paieront d'ici au premier janvier, nous ferons une remise d'un ving-cinq pour cent.

Tous devraient profiter de cette offre avantageuse.

CAUSERIE MÉDICALE

Maintenant que l'hiver approche et que nous prenons nos précautions contre le froid, il est bon de connaître les moyens que nous avons à notre disposition pour conserver notre santé, tout en nous tenant chaudement enfermés dans nos maisons.

L'air pur est un véritable aliment destiné à modifier le sang, à faire brûler dans l'économie des substances qui la surchargent; il est nécessaire pour la respiration et agit sur l'homme par chacune de ses propriétés physiques et chimiques; il s'introduit dans les voies digestives, et est absorbé en certaine quantité par la peau.

Peu de personnes sont au fait du danger qu'elles courent en respirant un air insalubre ou impur, et c'est pourtant la cause la plus fréquente des maladies. Nous portons généralement attention à ce que nous buvons et mangeons mais rarement nous nous occupons de ce qui entre dans nos poumons, bien que l'effet du mauvais air respiré soit plus promptement fatal qu'il ne l'est pour une nourriture malsaine. L'air qui est même imperceptiblement vicié exerce une influence très grande sur la santé. Il devient nuisible de différentes manières; tout ce qui peut altérer ses degrés de chaleur, de froid, d'humidité, le rend malsain; par exemple, une trop grande chaleur soustrait les parties aqueuses du sang et rend les humeurs frânes et épaisses, elle cause généralement les fièvres inflammatoires et bilieuses, le choléra, etc. L'air trop froid empêche la transpiration, cont acte les tissus et condense les fluides; les rhumes, les catarrhes, les rhumes et les maladies de la gorge et de la poitrine en sont les conséquences. L'air trop humide détruit l'élasticité, rend les constitutions molles et émaigrit, et prédispose aux fièvres tremblantes, intermittentes, aux hydropisies, etc.

Les différentes méthodes que la luxure a inventées pour construire les maisons de manière à ce qu'elles soient tout à fait à l'abri du froid, n'ont pas peu contribué à les rendre malsaines. Aucune maison ne peut être salubre que si l'air peut

circuler librement; pour cette raison on ne doit pas hésiter, même dans les plus grands froids, à ouvrir tous les matins pendant au moins une heure et peut-être même un peu le soir, les fenêtres opposées les unes aux autres afin d'établir un courant d'air dans chaque chambre et particulièrement les chambres à coucher où l'on séjourne le plus long temps et où l'air est nécessairement altéré par la respiration et les sécrétions de ceux qui les habitent, par les produits de la transpiration cutanée, par certains gaz, et aussi par la combustion des corps servant au chauffage ou à l'éclairage.

Les couvertures de lits ne devraient être retournées et emises à leur place que lorsque la chambre a été bien aérée. Une bonne ventilation suppose, premièrement, une grande propreté, deuxièmement, l'absence d'encassement, accompagnée d'un renouvellement constant d'air pur.

Les vicieuses de l'air, l'humidité, exercent une influence encore plus nuisible sur l'enfant que sur l'homme. Aussi faut-il s'élever avec force contre l'usage de certaines familles qui couffient les nouveaux nés et même les enfants plus âgés dans des chambres étroites, quelquefois sans fenêtres, ou même dans des berceaux surchargés de rideaux, enlevant l'air et le jour. On entrave ainsi la somme la plus constante d'alimentation, car, je le répète, l'air pur est un véritable aliment.

Ne pas fournir aux enfants, une quantité suffisante d'air pur, c'est les condamner à l'étiolement, les affaiblir d'une manière lente et sûre. Les enfants élevés au milieu de la cuisine des fumées de tabac, des émanations malsaines, de l'air confiné, des substances odorantes, sont tous pâles et sans force. Voyez aux coins des rues les enfants roses et beaux, c'est qu'ils respirent largement l'air pur, tandis que l'enfant du riche enmitoufflé de damas, recouvert de mousseline pâlit faute d'oxygène.

Beaucoup de personnes ont la mauvaise habitude de garder des fleurs dans les chambres à coucher où l'air est confiné; et leur parfum peut produire des effets dangereux. L'odeur des fleurs est produite par des molécules d'une ténuité extrême, et toute plante exhale un arôme que conque.

Les fleurs peuvent vicier l'air de deux façons: elles absorbent l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique; elles émanent des essences ou des parfums qui agissent sur le système nerveux. Celles dont il faut surtout se défier sont le jasmin, la rose, l'œillet, le lis, les tubéreuses et les fleurs d'oranges.

Toutefois, si un certain nombre de faits démontrent l'empoisonnement par les fleurs, il ne faut pas regarder leurs émanations comme un poison relatif, pour ainsi dire, dont les effets dépendent d'une plus ou moins grande susceptibilité et de dispositions particulières; voilà pourquoi, la vue des fleurs réjouissant l'œil en hiver, il n'y a pas d'objection à en garder dans toute autre appartement que la chambre à coucher, pourvu toujours que la ventilation soit faite.

CLUB FRONTENAC

Les élections de ce club ont eu lieu, hier soir, à l'Institut canadien; 44 membres étaient présents; 27 nouveaux ont été admis, entrant avec 8 membres honoraires. Totalité des membres, 95, dont 16 honoraires. Les membres suivants ont été élus officiers pour 1883-84: Président—Capt. L. H. Poirier. Vice-président—L. J. C. Du-nel. Secrétaire—E. F. Lemieux, réélu. Trésorier—C. H. Daoust. Comité de direction—A. Daoust, L. N. Bureau, O. Léveillé, J. Du-fresne.

Des remerciements ont été votés au président sortant de charge pour la manière habile avec laquelle il a conduit le club sous sa présidence.

Le club marchera pour la première fois cette année, jeudi de cette semaine.

Un autre Stock de Montreal, le MEILLEUR MARCHÉ qui ait jamais été vendu jusqu'à ce jour. En vente actuellement chez BRYSON, GRAHAM & Co., Rue Sparks, Ottawa.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA. AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTRÉAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000 ASSURANCES SOLLICITÉES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge. EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Sociales, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits: AGENT placé sur garanties de première classe. Les capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec M. Chas Desjardins, No 7, Rue Elgin, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1an

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egison, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883. 1an

FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADREUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Epingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent A MOITIE PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY HALL, 1er déc. 1an

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de

MANTEAUX ET DOLMANS,

en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et montres.

Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE,

128, Rue Rideau. Sept. 1883 1a

Lotion Persienne

LA LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les ROUGEURS ou tout autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente EAU DE TOILETTE.

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co. KERRY WATSON & Co. H. SUGDEN EVANS & Co 4 Jan. 1883.

LA SANTE UN DEVOIR!

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

—DU— Dr. BAXTER.

LE SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc. PRIX, 25 cts, LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa. 15 mai 1883. 1an